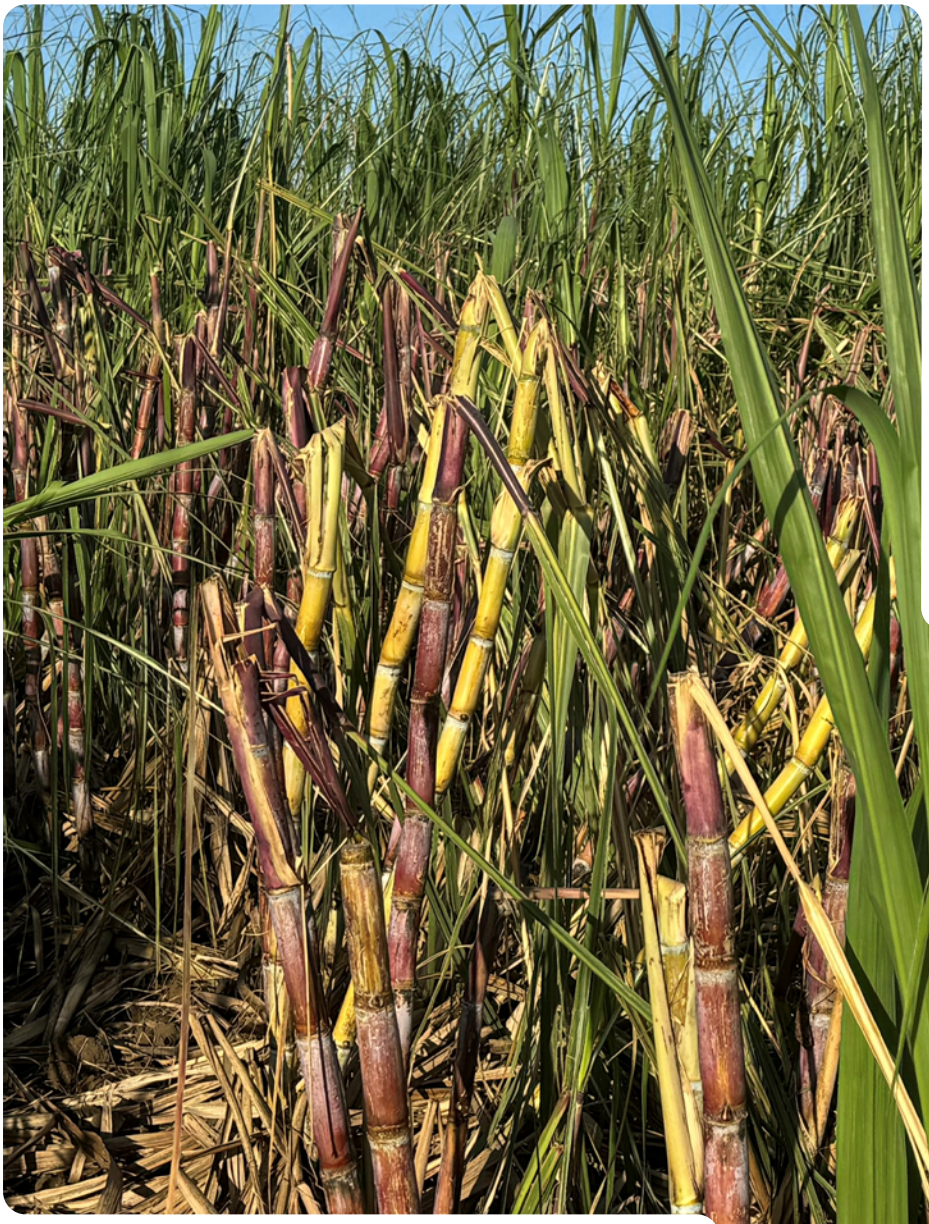
CAROCANE

Le magazine des professionnels de la canne à La Réunion

No 59 - Juin 2025 - 2€

APRÈS GARANCE, LA FILIÈRE EN ALERTE ROUGE

Dossier page 12



Page 4

« Une petite révolution à faire dans la filière »

Interview d'Olivier Fontaine, président de la Chambre d'agriculture

Page 8

Six nouveaux conseillers à eRcane



Cahier Technique

Les mécanismes du paiement de la canne

SOMMAIRE

04 **INTERVIEW OLIVIER FONTAINE**
président de la Chambre d'agriculture

05 **CAMPAGNE 2024**
Des tonnages historiquement bas

06 **L'ACTUALITÉ DES HERBICIDES**

07 **LE POINT SUR LA DIFFUSION DES NOUVELLES VARIÉTÉS**

08 **SIX NOUVEAUX CONSEILLERS À ERCANE**

10 **PORTRAIT**
Vadiguen Payet reprend l'exploitation familiale

11 **BIOSTIMULANTS**
L'inefficacité du Bactériosol confirmée sur canne

12 **DOSSIER**
Après Garance, alerte rouge sur la filière

22 **ROUILLE ORANGÉE, BACASSE, RACINES**
Trois thèses universitaires

23 **MATHIEU MÉRALIKAN SUCCÈDE À JEAN-YVES CONTHIER AU COL**

24 **LA CARTE DES PARCELLES DE DÉMONSTRATION**

CT **CAHIER TECHNIQUE**
Les mécanismes de paiement de la canne aux planteurs

LA FILIÈRE CANNE-SUCRE SUR INTERNET

RITA CANNE RÉUNION

L'ACTUALITÉ DU RITA CANNE SUR FACEBOOK

Le Réseau d'innovation et de transfert agricole Canne publie sur sa page FaceBook les actualités qui concernent la filière : événements, journées techniques, vie du réseau de partenaires de la filière...

Abonnez-vous pour ne rien manquer de l'actualité « canne » !

Suivez l'actualité sur www.carocanne.re

Le site internet de Carocanne rend accessible en ligne le contenu de chaque numéro du magazine et de ses cahiers techniques.

carocanne.re propose également des actualités régulières, notamment sur les événements organisés par la filière en matière de transfert technique. Il s'étoffe progressivement de ressources techniques (posters, documents vidéos, fiches techniques, base photographique libre). Planteurs, techniciens, enseignants et formateurs agricoles, apprenants, étudiants et stagiaires : www.carocanne.re a été conçu pour répondre à toutes vos attentes.



L'interprofession a sa page Facebook

Cette page (Canne Sucre La Réunion) met en valeur les bonnes pratiques agricoles à l'œuvre au sein des exploitations cannières de La Réunion.

Elle est gérée par le Comité Paritaire Interprofessionnel de la Canne et du Sucre de La Réunion (CPCS).

Au programme : partage d'expériences, bonnes idées, innovations présentés via des portraits vidéo, des interviews réalisées sur le terrain...



Carocanne n°59
Juin 2025

La revue Carocanne est une publication de l'ARTAS. Editée dans le cadre des actions du Rita Canne Réunion, elle bénéficie du soutien financier du FEADER.

Directeur de publication
Bernard Siegmund, président de l'ARTAS

Coordinateur de rédaction
Gwenn Bourgaut

Rédacteurs
Bernard Grollier
Olivier Soufflet
Service communication de Tereos

Photographies
Jean-Marc Grenier, ARTAS

Partenaires
ARTAS, eRcane, Cirad, Chambre d'agriculture, CTICS, Tereos OI

Conception et réalisation
HTC

Impression
NID DL : 10843

Information et abonnement
Artas C/o eRcane
BP 60315 - 29, rue d'Emmerez de Charmoy
97494 Sainte Clotilde Cedex
Tel : (262) 262 28 21 29
contact@carocanne.re
bourgaut@ercane.re



Après le choc Garance, la filière doit rebondir

La filière canne-sucre de La Réunion doit encaisser un nouveau choc majeur. Le cyclone Garance, qui a traversé l'île le 28 février dernier, a fait des dégâts considérables dans les champs, notamment dans le Nord et l'Est. De Sainte-Marie à Saint-Benoît, mais aussi de manière plus localisée dans l'Ouest et le Sud, des planteurs font face à une situation inédite : gérer des parcelles où parfois plus de 70 % des tiges ont été cassées, après avoir vu leur croissance ralentie par de longs mois de sécheresse. Dans ce cas, si elles ne meurent pas, les cannes donnent des rejets verts et ne produiront pas de sucre.

Que faire ? La meilleure solution agronomique consisterait à couper sans attendre toutes les cannes des champs les plus touchés, à remettre de l'engrais et à apporter un traitement herbicide pour permettre aux souches de repartir dans de bonnes conditions en vue de la campagne 2026. Malheureusement, ce conseil de bon sens se heurte à un problème de faisabilité. Les moyens techniques de girobroyage existant sur l'île sont limités alors que plusieurs milliers d'hectares sont à traiter. Une autre question de première importance reste sans réponse à l'heure où ces lignes sont écrites : comment fournir aux exploitations les plus touchées un revenu en 2025 ? Manuel Valls, a réitéré les messages de soutien de l'Etat à la filière et annoncé une première aide forfaitaire à l'hectare, certes insuffisante mais qui témoigne de la volonté du ministre des Outre-mer de soutenir la filière canne-sucre. Même si Emmanuel Macron, lors de sa visite dans l'île le 22 avril, a salué l'exemplarité du modèle économique réunionnais, il n'a pas apporté de réponses concrètes aux attentes des professionnels. A l'heure où ces lignes sont écrites, le compte n'y est pas pour permettre une relance rapide de la production.

Des premières mesures ont été décidées, un accompagnement public exceptionnel et bien plus complet est nécessaire pour aider les planteurs à franchir ce nouvel obstacle. De plus, les dégâts de Garance auront des effets négatifs sur le fonctionnement des sucreries, qui devront travailler une matière première de mauvaise qualité.

La production de canne 2025 pourrait être nettement inférieure au million de tonnes, la production sucrière s'annonce tout aussi désastreuse.

Un nouveau président prend ses fonctions à la Chambre d'agriculture dans ce contexte de crise : Olivier Fontaine. Nous lui souhaitons toute la réussite possible dans ses projets et nous saluons sa volonté de réinvestir ses équipes de terrain dans l'accompagnement de la filière canne et la multiplication des parcelles de démonstration.

La cahier technique de ce nouveau numéro de Carocanne est pour sa part consacré au paiement de la canne à sucre à La Réunion, dont la formule est parfois critiquée pour sa complexité. Elle a toutefois l'avantage de prendre en compte une grande diversité de situations de façon à rétribuer au plus juste la canne saine, loyale et marchande et à étaler les paiements tout au long de l'année. Nous espérons que ce cahier technique, vous apportera tous les éclaircissements nécessaires.

Nous faisons également le point sur la diffusion des nouvelles variétés, qui suscitent l'intérêt des planteurs dans les zones auxquelles elles sont destinées. De même, nous continuons à suivre les décisions prises au niveau national sur les herbicides, ceux qui sont retirés du marché et ceux qui bénéficient de dérogations ou de nouvelles procédures d'extension d'usage, quand ils sont déjà homologués sur des cultures majeures en Europe continentale.

Carocanne a enfin tenu à saluer un des piliers de la filière : Jean-Yves Gonthier, qui a œuvré pendant près de quatre décennies, d'abord au sein du CTICS puis comme responsable agricole à la sucrerie de Bois-Rouge, ensuite à celle du Gol. Bonne retraite, Jean-Yves !

BERNARD SIECMUND
PRÉSIDENT DE L'ARTAS



Retrouvez tous les numéros en version numérique du magazine sur le site :

www.carocanne.re

Le magazine Carocanne est cofinancé par le FEADER, dans le cadre du PSN 2023-2027

Cofinancé par l'Union européenne

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA Réunion

Olivier Fontaine, président de la Chambre d'agriculture :

« Une petite révolution à faire dans la filière »

Elu en février pour six ans à la présidence de la Chambre d'agriculture de La Réunion, Olivier Fontaine renouvelle sa foi en la filière canne, estimant qu'après le cyclone Garance des décisions fortes doivent être prises.

Quelques jours après votre élection, La Réunion a été balayée par le cyclone Garance. Quelle a été votre priorité, à ce moment-là ?

Olivier Fontaine : « *La Réunion enchaîne les crises climatiques depuis 2018, les cyclones alternant avec des périodes de sécheresse très marquées, y compris dans l'Est. Pour la Chambre, l'urgence a été de redonner un peu de confiance aux agriculteurs et de les accompagner dans le montage de leurs dossiers d'indemnisation. Nous nous sommes efforcés d'être réactifs et disponibles, en recherchant la simplification, que nous demandons également aux services de l'Etat. La filière canne a été particulièrement impactée par Garance, la campagne 2025 s'annonce complètement anormale, la récolte va être compliquée à gérer. A la demande de la préfecture, la Chambre a organisé les échanges qui ont débouché sur une prise de position commune, afin de parler d'une même voix à l'Etat* ».

Au-delà de l'urgence post-Garance, quel regard portez-vous sur l'avenir de la filière, comment lui redonner de l'élan ?

« *La filière canne a toujours connu des crises, elle est toujours là. Aux moments où elle était le plus mal en point, des décisions ont été prises pour la préserver et elles ont porté leurs fruits. On vit peut-être un de ces moments, il y a sans doute une petite révolution à faire. Même avec une convention canne favorable, nous venons de connaître deux années de baisse de production. Il y a de nombreuses questions à se poser. Pourquoi, dans un même secteur, des planteurs produisent 120 tonnes à l'hectare, d'autres 60 ? Pourquoi certaines exploitations ne dégagent plus un revenu suffisant ? Les systèmes d'échantillonnage et de paiement de la canne sont peut-être à revoir, tout comme le financement des travaux d'améliorations foncières, de plantation, de récolte…* ».

Quels messages porterez-vous lors des Etats Généraux de la canne ?

« *La première réunion de préparation de ces Etats Généraux s'est tenue à la Chambre d'agriculture. La Chambre aura toujours son rôle à jouer dans la filière, nous ne serons pas spectateurs et nous voulons nous investir dans la multiplication des parcelles de démonstration portées par le Rita Canne. Quand les planteurs voient, ils essaient ! Les Etats généraux ne doivent pas être seulement une grand-messe. Tous les sujets devront être analysés, tous les partenaires devront jouer le jeu. La question de la simplification administrative devra être à l'ordre du jour, tout comme ce problème de logiciel du Département qui bloque le versement de certaines aides Feader* ».

Les relations au sein de la filière sont parfois tendues. Comment vous positionnez-vous ?

« *Il est essentiel de se parler, et surtout de se respecter. Les relations interprofessionnelles restent tendues. Sans être dans le clash permanent, quand le monde agricole est en colère, cette colère doit s'exprimer. Notre responsabilité consulaire nous oblige toutefois à apporter des solutions.* »

Du secrétariat général à la présidence

Installé en 2001 sur une exploitation regroupant des champs de canne et des vergers de letchis entre Bras-Canot et Cratère (Saint-Benoît), Olivier Fontaine s'est très tôt investi dans le syndicalisme. Il a enchaîné deux mandats de président aux Jeunes Agriculteurs de La Réunion avant de devenir membre du bureau de la FDSEA. « *Le syndicalisme, c'est aussi aider les autres, en cela j'ai hérité de mon père, André* », dit ce fils et petit-fils d'agriculteur. Titulaire d'un BTA obtenu au lycée de Saint-Paul et d'un BTS en horticulture et cultures légumières décroché à Avignon, Olivier Fontaine a élargi son activité au maraîchage, sous 1 000 m2 de serres. Il exploite aujourd'hui 15 hectares, aux côtés de son épouse et de son frère. En 2019, il devient en parallèle secrétaire général de la Chambre d'agriculture, « *un poste où j'ai beaucoup appris* », dit-il. En janvier dernier, la liste FDSEA-JA qu'il conduit remporte une large majorité dans le collège des chefs d'exploitations aux élections consulaires et il devient le président de la « chambre verte », succédant à Frédéric Vienne



Olivier Fontaine : « *La filière canne a toujours connu des crises, elle est toujours là* »



Sur le terrain après Garance, avec les partenaires de la filière

Des tonnages historiquement bas

L'espoir né de la remontée des tonnages en 2023 a été de courte durée. Marquée par le passage du cyclone Belal en début d'année puis par une sécheresse sévère, la campagne 2024 s'est achevée sur la production la plus basse de la période moderne : 1,1 million de tonnes de cannes.

La campagne 2024 a été marquée à la fois par l'activité cyclonique (cyclone Belal le 15 janvier, suivi par la tempête Candice neuf jours plus tard), puis par une sécheresse qui a fortement perturbé la croissance des cannes à sucre. Météo France a résumé comme suit l'année météorologique 2024 : « *Si Belal et Candice ont apporté une recharge abondante, la saison des pluies 2023-2024 s'est cependant achevée sur une note plus sèche, avec des mois de février, mars et avril déficitaires. Puis la saison sèche de mai à novembre 2024 a été déficitaire d'environ 20 % par rapport aux cumuls normalement attendus à cette période. De longues périodes sèches ont été relevées au cours de ces mois d'hiver austral, ponctuées de quelques épisodes pluvieux globalement insuffisants et trop localisés (…).*

Décembre 2024 a été particulièrement sec, au troisième rang des mois de décembre les plus secs depuis cinquante-trois ans de mesures, avec un déficit global de près de 80 % par rapport aux normales de saison. De nombreuses stations ont enregistré des records de déficits pour ce mois de décembre 2024 ». La sécheresse s'est anormalement prolongée en janvier 2025, avant que les pluies ne débutent progressivement en février… jusqu'au cyclone Garance, le 28.

La campagne 2024 s'est terminée sur un plus bas niveau historique, à 1 137 270 tonnes, soit 21 % de moins que pour la campagne précédente et -30 % par rapport à la moyenne décennale. A la chute des rendements s'est ajoutée une baisse de la richesse, qui a un peu plus affecté les revenus des exploitations. Le recul des tonnages récoltés a été très important dans toutes les régions de l'île.

Dans le bassin de Bois-Rouge, on a coupé 240 000 tonnes de cannes de moins qu'en 2023. La sécheresse a été particulièrement sévère dans le Nord et l'Est, habituellement la partie la plus arrosée de l'île. Le manque d'eau a entrainé des conséquences dans tous les secteurs et dans toutes les catégories d'exploitations, y compris celles qui enregistrent en temps normal des rendements élevés.

La deuxième partie de la campagne a également été perturbée par les mouvements sociaux chez Albioma, qui ont empêché les sucreries de fonctionner normalement au cours de la deuxième quinzaine d'octobre. Dans le bassin du Gol, le tonnage global a reculé de 20 %, le recul a pu atteindre 30 % dans certains secteurs. Les vents de Belal ont ainsi été très violents dans le Grand Sud. Le Sud a aussi été impacté par la tempête Candice, qui a généré des vents forts mais aussi des pluies diluviennes qui ont provoqué localement d'importants dégâts par ravinement.

La campagne 2024 restera dans les mémoires pour une autre raison : pour la première, la quantité de cannes coupées à la machine a été plus importante que celles des cannes coupées manuellement. 24 % des cannes ont été récoltées avec des coupeuses-tronçonneuses et 26 % des coupeuses « péi » en cannes longues. La part de la coupe manuelle a été de 49 % seulement, preuve des difficultés grandissantes des exploitations à trouver de la main d'œuvre, même dans un contexte de production faible.

La campagne 2024 en chiffres

	Tonnage moyen		Richesse moyenne	
	2014-2023	2024	2014-2023	2024
Secteur de Bois-Rouge	850 990	609 886	13,17	12,75
Secteur du Gol	776 671	527 384	13,54	13,22
Total	1 627 662	1 137 270	13,35	12,97

	Tonnage moyen	Tonnage	Richesse moyenne	Richesse
Nord et Est	2014-2023	2024	2014-2023	2024
Bassin de Beaufonds	460 600	306 400	13,61	12,83
Bassin de Bois-Rouge	362 500	285 200	12,60	12,65
Ouest				
Bassin de Savanna	157 100	120 800	13,39	13,42
Sud				
Bassin du Gol	354 400	240 200	13,75	13,68
Bassin de Grand-Bois	293 000	184 700	13,31	12,46

Herbicides : l'Onyx autorisé jusqu'au 13 juin, le Prowl 400 retiré de la vente le 28 septembre 2025

Après le Merlin Flexx, herbicide de pré-levée autorisé temporairement jusqu'au 6 mai, l'Onyx, herbicide de post-levée sélectif de la canne, peut être utilisé jusqu'au 13 juin 2025.

Le mouvement des retraits et d'autorisations temporaires des herbicides de synthèse se poursuit. Dernier en date, à l'heure où nous écrivons ces lignes : l'Onyx a reçu une autorisation provisoire de mise en marché du 13 février au 13 juin 2025, faisant suite à celle accordée d'octobre à fin janvier. Cet herbicide de post-levée, sélectif de la canne, cible les dicotylédones au stade plantule. Il a peu d'intérêt en utilisation seule, son efficacité est bien meilleure s'il est associé à un second produit (Chardol 600, Banvel 4S, Starane 200, Callisto, Callisto Plus...). L'Onyx (autres noms commerciaux : Elara, Diva, Yuri up) est homologué à une dose d'1,5 l à l'hectare (fractionnement possible en 2 x 0,75 L/ha).

Pour rappel, le désherbant de pré-levée Merlin Flexx a retrouvé une autorisation de mise sur le marché provisoire de 120 jours, du 6 janvier au 6 mai 2025. Ce produit est efficace sur la grande fataque et d'autres graminées (sétaires, gros chiendent...). S'il est appliqué correctement, avant l'apparition des plantules, il s'agit même d'un des très rares moyens de se prémunir de certaines graminées très agressives. Rappelons qu'il ne doit plus être associé avec le Prowl 400 lors de la même application, les produits ne sont pas compatibles au regard de la réglementation. Autorisé sur le maïs, il pourrait prochainement bénéficier d'une autorisation d'extension d'usage sur canne : la filière canne travaille avec la firme Bayer qui le fabrique, sur un projet de dossier en ce sens.

Au terme d'une même procédure d'extension d'usage, le Callisto (1,5 L/ha), herbicide de post-levée, a ainsi été réapprouvé sur canne en juillet 2024, tout comme le Callisto Plus (2 L/ha) en novembre 2024. Le Callisto Plus présente une bonne efficacité en post-levée sur les dicotylédones au stade de jeune plant. Il gagne en efficacité pour lutter contre d'autres espèces (petit cassis, chardon) s'il est mélangé avec du Starane 200 ou une demi-dose de Chardol 600 (2,4-D). Le retrait du marché du S-métolachlore, en 2024, a fait perdre deux produits de lutte éprouvés contre les dicotylédones et certaines graminées en pré-levée (Camix et Mercantor Gold).**Enfin lors du Comité sectoriel de l'ODEADOM dédié à la filière Canne, Sucre, Rhum qui s'est tenu le 1er avril 2025, le représentant de l'ANSES a annoncé le retrait de l'AMM du Prowl 400 sur la canne à sucre au 28 mars 2025 avec des délais de grâce de 6 mois pour l'achat (jusqu'au 28 septembre 2025) et de 12 mois pour l'utilisation (jusqu'au 28 septembre 2026).**

Les planteurs doivent donc se rabattre sur les produits de post-levée, en les croisant si possible pour éviter les phénomènes de résistance. Et surtout en utilisant autant que possible les moyens de désherbage complémentaires pour réduire leur dépendance aux produits de synthèse (choix variétal, paillis de canne, désherbage mécanique lorsque c'est possible).

Co-produits de la canne : échanges internationaux à La Réunion

La Réunion a accueilli du 16 au 20 septembre 2024 un atelier de l'association internationale technologique de la canne à sucre, consacré aux co-produits de la canne et à ses valorisations.

L'ISSCT (International Society of Sugar Cane Technologists), l'association internationale qui regroupe les meilleurs spécialistes mondiaux de la canne à sucre a déjà organisé à quatre reprises, depuis 1994, des rencontres à La Réunion. Ce fut une nouvelle fois le cas du 16 au 20 septembre, où notre île a accueilli le workshop (atelier) consacré aux co-produits de la canne. Une quinzaine de spécialistes étrangers avaient fait le déplacement, de Maurice, d'Afrique du Sud et du Zimbabwe, de Thaïlande, de Côte d'Ivoire, d'Australie, de Colombie et des Etats-Unis.

Les deux journées d'échanges ont mis en lumière les multiples valorisations possibles des co-produits de la canne, au-delà de la distillation de la mélasse pour fabriquer du rhum. Certaines sont largement pratiquées, comme la combustion de la bagasse dans les centrales thermiques.

D'autres sont plus expérimentales. Deux représentants d'une université de Bangkok ont par exemple présenté leurs recherches sur des molécules issues de la cellulose de la canne en vue d'utilisation aussi diverses que l'attendrissement du pain de mie ou, en chirurgie, la régénération osseuse. En Louisiane, un institut sucrier travaille pour sa part sur l'extraction de nanoparticules des co-produits de la canne. Associées à un métal, elles pourraient connaître de multiples applications, dans les domaines de la santé, de l'industrie agroalimentaire ou du textile (imperméabilisation, absorption d'odeurs...).

Sur le terrain, les participants internationaux au workshop ont visité eRcane, la centrale thermique de Bois-Rouge, la sucrerie du Gol, la turbine à combustion de Saint-Pierre, la distillerie Rivière-du-Mât et l'exploitation cannière du groupe Isautier.

Lire notre compte-rendu complet sur www.carocanne.re

R589, R590 : des nouvelles des deux dernières variétés

Les deux dernières variétés libérées par eRcane fin 2023 ont suscité l'intérêt des planteurs. Des boutures de R589 et R590 sont encore disponibles à La Mare et à Menciol pour le Nord et l'Est. Une attaque isolée de charbon sur R589 incite à la vigilance dans l'Ouest et le Sud.

R590, première variété sélectionnée sur la station de Menciol, sur les hauteurs de Saint-André, est recommandée pour les zones au-dessus de 250 m d'altitude de l'Est de l'île. En raison de sa sensibilité au charbon, elle est déconseillée sur la côte sous-le-vent où les conditions climatiques occasionnent régulièrement du stress hydrique. Plus de 100 tonnes de boutures ont été distribuées à près d'une cinquantaine de planteurs l'an passé. Cette année, malgré les dégâts du cyclone Garance, des boutures sont d'ores et déjà disponibles à Menciol.

R589 est pour sa part destinée aux zones littorales sans stress hydrique. Dans l'Ouest et le Sud,150 tonnes de boutures ont été distribuées, près de 13 hectares ont été plantés sur une vingtaine d'exploitations. Dans le Nord et l'Est, 45 planteurs ont reçu 120 tonnes de boutures. En 2025, une même quantité de boutures pourra être distribuée, a minima, à partir de la station eRcane de La Mare et de certaines exploitations.

R589 et R590 ont été les deux nouvelles variétés les mieux diffusées dans l'année suivant leur libération. Depuis la fin 2024, la nouvelle variété R589 est toutefois sous surveillance. Du charbon a en effet été observé en quantité importante dans une parcelle du secteur du Gol, sur des cannes de trois mois en phase de tallage. « *Le charbon est une maladie des zones sèches. Jusqu'à présent, on estimait que le niveau de résistance de R589 était suffisant,* souligne Mathilde Mellin, ingénieure en hybridation à eRcane. *Pour l'instant, cette parcelle est un cas isolé. Décision a été prise d'enlever les souches infectées et de les sortir du terrain pour éviter la multiplication des spores* ».

Depuis cette découverte, les conseillers agricoles sont sensibilisés à la maladie, dont les symptômes sont très particuliers. Le charbon est une maladie ancienne, pourtant méconnue parce que les variétés réunionnaises y résistent très bien. La contamination débute au niveau des œilletons souterrains puis limite la croissance de la tige, qui ne donnera pas de sucre. Celle-ci dépérit en formant un « fouet » noir caractéristique.

eRcane multiplie actuellement les observations de parcelles dans toutes les régions de l'île. « *Bien que présentes partout à La Réunion, certaines maladies ne contaminent pas systématiquement les cannes,* explique Thomas Dumont, responsable du service Création variétale d'eRcane.



Une canne atteinte de charbon dépérit en forme de fouet

C'est pourquoi nous réalisons des essais inoculés, afin de nous donner toutes les chances de voir s'exprimer ces maladies. Chaque année, pour évaluer leur résistance, une trentaine de variétés en fin de parcours de sélection se voient inoculer trois maladies majeures présentes naturellement dans toute l'île : le charbon, la gommose et l'échaudure ». R589 avait passé avec succès celui du test du charbon. Elle y est peut-être plus sensible que ce qui a été observé dans ces essais. Des essais complémentaires ont été mis en place. Par précaution, la plantation de R589 n'est plus recommandée dans les zones irrigables de l'Ouest et du Sud.

Bonnes pratiques de plantation : rappel

Choisir une variété adaptée à son secteur et s'assurer de la disponibilité de boutures de qualité est un préalable pour réussir une plantation et faire augmenter son revenu à l'hectare. « *Ce n'est pas tout, il faut aussi bien préparer sa parcelle* », insiste Vladimir Barbet-Massin, responsable de la mécanisation à eRcane. Partisan d'un travail minimal du sol, ce dernier rappelle que le labour profond, avant une plantation, a un inconvénient majeur : il fait remonter les cailloux. De plus, poursuit-il, « *si la terre et les souches ont été retournées, ces dernières ne meurent pas pour autant et doivent être travaillées pour obtenir de la terre fine, indispensable autour de la bouture* ».

Une fois la bouture déposée dans le sillon, elle doit être recouverte de 5 à 10 cm de terre fine. Un buttage après la levée des cannes permet ensuite de reconstituer le rang et d'intervenir en désherbage dans l'inter-rang.

Enfin, le glyphosate, tant qu'il est autorisé, fonctionne très bien pour tuer les vieilles souches et les adventices présentes dans la parcelle, avant de faire le sillonnage. Mais comme pour le désherbage, toutes les solutions d'interventions manuelles ou mécaniques, ainsi que le faux semis sur les parcelles fortement infestées, doivent être envisagées avant de recourir aux produits phytosanitaires.



La préparation de la parcelle est aussi importante que le choix de la variété

Transfert de connaissances : les nouveaux conseillers canne à l'œuvre

Ils sont six à avoir rejoint eRcane au cours du dernier semestre de 2024 et au début de 2025. Venant d'horizons divers, ils constituent sous la bannière du RITA canne une équipe soudée autour d'une mission : le transfert technique vers les planteurs grâce aux parcelles de démonstration, mais aussi le conseil dans l'emploi des nouvelles variétés de cannes. Présentation de vos nouveaux conseillers canne.



Télével Manouvel-Savrimoutou



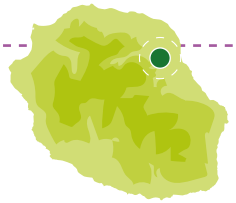
Fils d'un planteur du Bernica, Télével Manouvel Savrimoutou, lui aussi, exploite les connaissances acquises durant ses études. Il est titulaire du BTSA DARC, ainsi que d'une licence professionnelle en agronomie, développement rural et entreprenariat en milieu tropical. Un cursus ponctué par un stage en agriculture à Maurice. Ayant terminé ses études en septembre 2024, il débute sa vie professionnelle par ce premier emploi chez eRcane, qu'il a intégré au mois de novembre. Télével Manouvel Savrimoutou, imprégné des problématiques des planteurs de l'Ouest, élargit ses compétences vers sa zone d'affectation : le Nord de l'île, avec des défis nombreux, bénéficiant de l'appui des réseaux Rita du Nord.



PÔLE CANNE DE BOIS-ROUCE
ZONE NORD

06 92 64 96 33
televel.manouvel-savrimoutou@ercane.re

Arvine Nuckhir

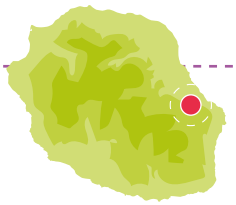


Travaillant déjà à eRcane depuis cinq ans, Arvine Nuckhir a changé d'affectation en intégrant l'équipe des conseillers canne en novembre. Là encore, c'est un savoir-faire technique qui va bénéficier à toute l'équipe. Arvine Nuckhir travaillait, en effet, aux expérimentations du projet de fertilisation organique TERO. Il apportera au suivi des parcelles de démonstration la rigueur et la technique acquises par l'expérimentation, tant dans les opérations techniques qu'à la réalisation des observations et notations. Mais l'expérience professionnelle de Nuckhir Arvin est plus large et diversifiée. Titulaire du BTSA DARC, ce natif de Sainte-Rose, issu d'une famille d'agriculteurs, a travaillé comme ouvrier agricole en maraîchage avant de rejoindre la Coopérative des fruits et légumes de Bourbon, qui approvisionne l'usine de production de Royal Bourbon. Nuckhir Arvine intervient sur la zone Est couvrant Sainte-Suzanne, Saint-André et Bras-Panon.



PÔLE CANNE DE BOIS-ROUCE
ZONE NORD-EST

06 93 92 06 55
arvine.nuckhir@ercane.re



Pascal Grondin

L'expérience professionnelle de Pascal Grondin se situe au croisement de plusieurs vécus, entre terrain et formation en agronomie. Fils d'un planteur de Sainte-Rose, Pascal Grondin a travaillé la canne pendant 12 ans. Titulaire d'un BAC en agronomie, suivi d'un BTSA DARC qu'il a passé en métropole, œuvrant dans la viticulture dans la région de Carcassonne. En 2016, à son retour à La Réunion, il travaille dans l'agriculture fruitière avant de revenir à la canne. Pascal Grondin possède également une expérience de commercial acquise à la Coopérative des Avirons : c'est un spécialiste des intrants, en particulier des produits phytosanitaires et de leur utilisation. Il appartenait à l'équipe de techniciens du CTICS avant de rejoindre eRcane en juillet 2024. Il intervient sur la zone de Saint-Benoît et Sainte-Rose.



PÔLE CANNE BEAUFONDS
ZONE SUD-EST

06 93 77 57 16
pascal.grondin@ercane.re



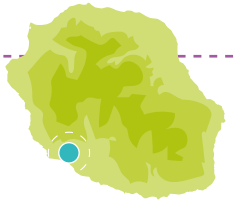
Jean-Daniel Domane

Entré chez eRcane à la mi-février 2025, Jean-Daniel Domane se démarque un peu du groupe, il est originaire de l'île Maurice. Il apporte ainsi à eRcane ses 20 années d'expérience de la culture de la canne sur l'île sœur. Après des débuts en 2005 au Mauritius Sugarcane Industry Research Institute (MSIRI), l'institut technique mauricien de la canne, il est entré l'année suivante chez Médine, un des principaux groupes canniers de l'île Maurice, devenant responsable d'exploitation. Une fonction qu'il exercera pendant 19 ans, jusqu'à son arrivée à La Réunion pour raison familiale et son recrutement chez eRcane. Plus particulièrement affecté à la zone Sud, cet homme de métier viendra aussi en appui des conseillers canne sur les questions relatives à l'irrigation.



PÔLE CANNE DES CASERNES GRAND-BOIS
ZONE SUD

Jean-daniel.domane @ercane.re



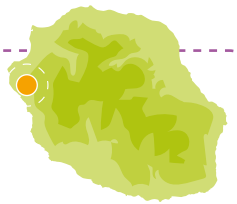
Romain Vaitilingom

Après son BAC option Sciences de la Vie et de la Terre, puis un BTSA au lycée agricole de St-Paul, il a ensuite poursuivi ses études avec une licence en agronomie en alternance au sein d'eRcane pendant un an sur une méthode alternatives aux herbicides : c'est un bon connaisseur de l'institut technique réunionnais de la canne et de ses missions. Il a rejoint l'équipe des conseillers canne en juillet 2024. Parallèlement à ses études, Romain participait aux opérations sur l'exploitation cannière familiale située à Saint-Pierre. Une double expérience, entre terrain et recherche, sur les problématiques de la filière canne et leurs solutions possibles. Au sein d'eRcane, Romain Vaitilingom a travaillé sur les expérimentations de désherbage thermique. Sa mission de conseiller canne l'ouvre à la polyvalence. Il est affecté à une zone qu'il connaît très bien, le bassin cannier allant des Avirons à Saint-Pierre. Une vaste zone où nombre d'agriculteurs sont demandeurs de conseil personnalisé, en désherbage, fertilisation ou encore sur les variétés les plus adaptées aux exploitations de la zone.



PÔLE CANNE DU GOL
ZONE SUD-OUEST

06 93 39 60 03
romain.vaitilingom@ercane.re



Stéphane Moutama

Plusieurs des jeunes conseillers canne nouvellement recrutés par eRcane sont titulaires du BTSA Développement de l'agriculture des régions chaudes (BTSA DARC), qui prépare aux métiers d'encadrement du développement agricole dans les pays tropicaux. C'est le cas de Stéphane Moutama, fils d'agriculteur cannier doté d'un solide bagage de formation, puisqu'il est également titulaire d'une licence professionnelle en agriculture biologique. Une licence réalisée en alternance à l'Armeflhor dans le cadre de l'apprentissage. Stéphane Moutama a travaillé ensuite pendant un an à la pépinière du Théâtre du Groupe Fages, dont il a créé je jardin maraîcher en permaculture. Ayant rejoint eRcane en août 2024, il est l'un des conseillers affectés aux bassins canniers de l'Ouest et Sud-Ouest, allant de la Possession à la plaine du Gol, et incluant l'ILO.



PÔLE CANNE DE TAMARINS
ZONE OUEST

06 92 03 65 44
stephane.moutama@ercane.re

Relancer l'exploitation familiale : le combat de Vadiguen Payet

L'exploitant de 35 ans reprend à Saint-Benoît une exploitation familiale comprenant plusieurs parcelles plus ou moins délaissées qui nécessitent d'être replantées. Engagé dans une véritable bataille contre l'enherbement et pour relancer sa production, Vadiguen Payet a bénéficié d'un accompagnement renforcé des techniciens de la filière.

Vadiguen Payet a repris une exploitation de 14 hectares cultivés à 100 % en cannes, située en partie à la Confiance, en partie à Cratère. Cette exploitation est composée de parcelles dont l'exploitant a jugé que plus des deux tiers (10 ha) avaient besoin d'être replantés. C'est un vaste chantier de renouvellement de ses souches, prévus sur plusieurs années, qu'il doit entreprendre.

Le défi de 2024 pour Vadiguen Payet consistait à gérer dans la même période la récolte de la campagne 2024 et la plantation (au mois d'avril) de trois premiers hectares, auxquelles s'ajoutait le défrichement d'une parcelle entièrement dominée par les mauvaises herbes et impossible à régénérer autrement qu'en arrachant tout. Une charge de travail importante pour un seul homme. Aussi a-t-il décidé de recourir à un prestataire pour l'avancer dans sa tâche. Cette opération ne dédouane pas l'agriculteur d'accompagner et de suivre les chantiers (travail du sol, choix de boutures, plantation, recouvrement) et surtout de procéder aux traitements herbicides.

Vadiguen Payet donne son avis

Sur la prestation de service : « *Je pense qu'on a besoin de prestataires professionnels, spécialisés sur la canne à sucre* ». Sur les difficultés du désherbage : « *Des produits désherbants deviennent rares, c'est parfois difficile de trouver une solution qui permette de maîtriser son désherbage correctement* ».

Un accompagnement des techniciens de la filière

Pour faire face à cette situation, Vadiguen Payet a pu bénéficier des conseils et d'un accompagnement rapproché de la part des techniciens de la filière. Après plusieurs échanges, Pascal Grondin, technicien d'eRcane, a identifié des marges de progrès importantes sur cette exploitation et, pour concrétiser les conseils, il proposé de mettre en place une parcelle de démonstration sur la fertilisation équilibrée dans le cadre du RITA Canne. Cette démarche permet d'assurer un suivi rapproché dans le conseil technique et, de fait, concerne l'ensemble de l'itinéraire technique. Le planteur indique : « *Il faut réfléchir à son engrais. Le climat est en train de changer, les formules d'engrais ne sont pas toujours les mêmes, … Pascal m'a aidé avec un conseil basé sur l'analyse de sol. On a fait un bilan de ma fertilisation et, après avoir géré le problème de désherbage, on a complété les apports d'engrais* ». Un enseignement très utile.

Vadiguen Payet a ensuite poursuivi le développement de son exploitation en remettant en culture des friches. Les techniciens de Tereos Océan Indien sont intervenus en ce sens et l'ont aidé à constituer un dossier dans le cadre du plan de relance des tonnages porté par l'interprofession. Il a ainsi pu bénéficier d'un soutien financier pris en charge intégralement dans ce cadre pour la remise en culture de 3 ha supplémentaires.

Beaucoup de chantiers sont en cours mais l'ambition reste présente malgré une campagne 2025 qui s'annonce compliquée.



Vadiguen Payet (à gauche) est accompagné par Pascal Grondin, conseiller canne d'eRcane



Les difficultés rencontrées par Vadiguen Payet ont valeur d'exemple

De nouveaux essais confirment l'inefficacité du Bactériosol® sur canne

Après plusieurs années et au terme de trois nouveaux essais, le Rita Canne démontre que l'activateur de vie biologique Bactériosol® n'a pas d'effets positifs sur les rendements, la richesse ni la fertilité du sol, alors que son coût pèse sur les résultats économiques des parcelles de canne où il est utilisé.

De nombreux produits biostimulants sont proposés aux agriculteurs de La Réunion, notamment aux planteurs de canne, en complément des engrais classiques. Depuis une quinzaine d'années, le CTICS et eRcane mènent des essais pour vérifier l'efficacité de ces produits, souvent onéreux et qui font l'objet de démarchages commerciaux parfois intenses.

L'un d'eux, le Bactériosol®, est présenté comme un activateur de la vie biologique du sol, apportant un amendement organique composé d'une sélection de végétaux compostés sur lequel se développent des micro-organismes sélectionnés. Des essais lui ont été consacrés durant plusieurs années, aux résultats non concluants : des baisses de rendement ont même été constatées si ce biostimulant était apporté seul, sans apport d'autres fertilisants.

Trois nouveaux essais couvrant trois conditions pédoclimatiques distinctes (Saint-Benoît, Piton Saint-Leu et Hauts de Saint-Louis), ont été menés de 2016 à 2023. Plusieurs modalités ont été testées sur les trois exploitations :

- la fertilisation Serdaf, recommandée après analyse de sol,
- l'apport d'urée seule,
- l'apport d'urée et de Bactériosol,
- la fumure apportée habituellement par le planteur
- et, sur deux sites, le Bactériosol associé à la fertilisation Serdaf.

Leurs résultats définitifs ont été publiés en 2024 dans un rapport signé par Amélie Février, ingénieure à eRcane, et Olivier Payet, responsable de l'expérimentation agronomique au CTICS. D'après les résultats des essais, l'apport de ce produit n'augmente pas les rendements en canne, quels que soient les engrais apportés en même temps. De plus, en association à une fertilisation suivant les recommandations Serdaf, l'apport de Bactériosol fait baisser les rendements et quelles que soient les modalités sur les différents essais, ce biostimulant n'a pas d'impact sur la richesse, ni sur la fertilité du sol.

Le logiciel Otecas a d'autre part permis de faire le bilan économique de ces essais, en calculant la marge semi-nette, coût de main d'œuvre déduit. La meilleure marge a été obtenue avec la modalité témoin Serdaf pour les trois essais. L'apport de Bactériosol, qui implique des coûts d'intrants et d'application supplémentaires, a diminué la marge semi-nette, coût de main d'œuvre déduit, de chaque parcelle en cumulant les années d'essai. Quand il est apporté avec des engrais minéraux suivant les recommandations Serdaf, la marge diminue de 14 à 56% selon les essais par rapport à la modalité témoin Serdaf. Quand le Bacteriosol est apporté avec de l'urée, la marge semi-nette est inférieure de 15 à 22% par rapport au témoin. Enfin, cette marge diminue de 24 à 39% par rapport au témoin quand il est apporté seul.

« *De plus, l'apport de Bacteriosol ne produit pas d'effet ni sur la fertilité chimique du sol, comme l'ont démontré des prélèvements jusqu'à 30 cm de profondeur, ni sur la nutrition des cannes en cours de culture sur ces essais,* conclut Amélie Février. *Le Rita Canne déconseille donc l'utilisation du Bactériosol seul ou en complément d'une fertilisation minérale en culture de canne à sucre. Après ces nombreux résultats d'essai, les partenaires de la filière (réunis lors du Copil du projet d'optimisation de la fertilisation de la canne à sucre) considèrent qu'il est inutile de continuer les essais* ».

Des tests depuis 2011

Le Bactériosol a fait l'objet d'un premier essai en 2011 à La Mare. Il concluait, déjà, à une non-efficacité du produit mais son fabricant avait mis en cause l'itinéraire technique suivi. A la demande de l'interprofession, de nouveaux essais avaient été implantés dans différents environnements et conditions de production et en suivant les recommandations de la firme. Les mauvais résultats persistants, la firme a modifié sa recommandation en préconisant de faire l'impasse sur le phosphore et la potasse lors de l'apport de son produit et d'apporter uniquement de l'urée. Quelle que soit la fertilisation associée (urée seule ou avec les recommandations Serdaf), des diminutions de rendement ont été constatées.

Trois conseils de base pour bien fertiliser

Les conseils du Rita Canne pour une bonne fertilisation, afin d'obtenir les meilleurs résultats agronomiques et économiques :

- suivre les recommandations Serdaf, basées sur l'analyse de sol,
- fractionner l'apport d'azote en deux demi-doses égales,
- apporter l'engrais dès le 1er mois après la coupe.



Visite de parcelles où sont testés les biostimulants

Après Garance, la filière en alerte rouge

Le cyclone Garance a porté un coup très dur à l'agriculture réunionnaise et à la filière canne-sucre. Sans un soutien public exceptionnel, les prochaines campagnes sont compromises, notamment dans l'Est et le Nord.

Le 28 février dernier, le cyclone Garance traversait La Réunion. « *Vers 9h40, la partie sud du mur de l'œil aborde la côte nord, relate Météo France. Elle touche directement les communes de Sainte-Marie et de Sainte-Suzanne. Peu après 10h00, le centre de l'œil rentre sur la côte au niveau de Sainte-Suzanne. Le mur sud-est, plus actif, balaie les régions littorales de Saint-André. Il affecte directement la partie sud du littoral de Saint-André et une bonne partie des bas de Bras-Panon. Il commence aussi à toucher la partie nord de Saint-Benoît* ». Garance traverse ensuite l'île et ressort en mer vers la mi-journée au niveau de Saint-Louis. Une partie de la journée, le Nord puis l'Ouest reçoivent des pluies d'une intensité exceptionnelles.

Selon divers témoignages d'anciens, les dégâts sur les cultures sont encore plus importants que ceux de Jenny, en 1962, dans l'Est et le Nord. Dans certains secteurs du Sud, ils se rapprochent de ceux de Firinga, en 1989. La dévastation prend plusieurs formes dans les champs de canne. Là où les vents ont soufflé le plus fort, à plus de 200 km/h en rafales (des maximales de 234 km/h ont été enregistrées à Piton Sainte-Rose, de 213 km/h à Gillot), les cannes déjà hautes ont cassé en grand nombre au niveau du chou. C'est le cas sur de nombreuses parcelles du Nord et de l'Est, à basse altitude, mais aussi dans certains champs de l'Ouest et du Sud situés dans des couloirs d'accélération du vent. Un peu partout des cannes se sont couchées, des souches ont parfois été déracinées. Dans les zones les plus pentues, les précipitations intenses ont provoqué des ravinements qui ont traversé des parcelles, emporté la terre de surface et détruit de nombreux chemins d'exploitation (voir pages suivantes les témoignages de planteurs)

Aides forfaitaires à l'hectare

Après le choc et la levée de l'alerte rouge, le 1er mars, le monde agricole a commencé à mesurer les conséquences du passage de Garance. Elles sont très supérieures aux dégâts constatés après les cyclones des dernières décennies dans le Nord et l'Est et localement très importantes dans les autres régions de l'île. La récolte 2025 sera, de toute évidence, inférieure au million de tonnes de cannes, après le plus bas niveau historique de la période moderne enregistré en 2024 (1,1 millions de tonnes). Les effets de Garance viennent en effet s'ajouter à ceux du cyclone Belal (janvier 2024) et aux longs mois de sécheresse qui ont concerné toute La Réunion. Un premier chiffrage établissait les pertes à 80 millions d'euros : 49 millions pour les planteurs, 30 millions pour l'industrie sucrière et 1 million pour le CTICS. Dans les jours suivants, les partenaires de la filière canne-sucre, soutenus par le Département et la Région, proposaient un plan d'action à l'Etat, décliné en diverses mesure dont le paiement rapide des aides encore dues pour 2024 et l'indemnisation des pertes que subiront les planteurs et les industriels en 2025. Les demandes incluaient également une aide exceptionnelle de 1 850 euros à l'hectare pour financer fertilisants, herbicides et travaux divers qui permettront de relancer la production en 2026 et d'espérer une remontée des tonnages au cours des campagnes suivantes.

Le 19 mars, le Conseil départemental votait 15 millions d'euros d'aides à l'agriculture, en mobilisant notamment le fonds européen Feader. Le 7 avril dernier, Manuel Valls, ministre des Outre-mer, est venu annoncer diverses mesures de soutien au monde agricole local, dont une aide forfaitaire à l'hectare de cannes de 765 euros pour le Nord et l'Est, de 385 euros dans l'Ouest et le Sud. Le versement des aides dues par l'Etat pour 2024 ont commencé en avril. Le 23 avril, lors de leur venue à La Réunion, Emmanuel Macron, président de la République, et Marie Genevard, ministre de l'Agriculture, n'ont pas fait d'annonces précises au sujet des soutiens complémentaires attendus. Les aides publiques débloquées à fin avril sont nettement insuffisantes pour permettre aux planteurs les plus impactés par Garance et aux industriels – dont les process seront affectés par la mauvaises qualité des cannes qui seront broyées en 2025 – de faire face aux lourdes pertes de la future campagne.



Les pluies de Garance ont dévalé les pentes, ravinant de nombreux champs dans les Hauts. Ici, à Bras-Canot, Saint-Paul



Les cannes cassées repartent en croissance en formant des ailerons qui ne produiront probablement pas de sucre

Nord : « *on travaille sans savoir où l'on va* »

Le choc de Garance a surtout été ressenti dans les bas, en plaine, nettement moins dans les hauts. Après le découragement des premiers jours, une partie des planteurs, s'ils s'attendent à une perte importante, reprend espoir, pensant pouvoir rebondir en observant ici et là des cannes qui se relèvent.

Une variété en particulier, R579, concentre les principaux dégâts avec des parcelles entières - ou presque - de cannes cassées. Cette variété, privilégiée en particulier par les petits planteurs pour sa facilité à la coupe manuelle, a payé chère sa rigidité en cassant net sous des vents dépassant 200 km/h. Habituée à verser sous la force du vent, R585 a mieux résisté au cyclone en se couchant. Avec la puissance du vent, le ruissellement des eaux emportant la terre a contribué aussi à mettre des sols à nu, les livrant au soleil et favorisant le retour des adventices. Les champs sont envahis de lianes en particulier. Les planteurs ont toutefois repris le dessus et, courant avril, l'heure était pour beaucoup au désherbage, manuel ou chimique avec appareil à dos ou à l'aide de micro-tracteur.

Au coup au moral s'ajoute le choc attendu par les planteurs à leurs finances avec l'incertitude sur la récolte. Main d'œuvre plus chère pour la coupe manuelle rendue plus difficile, temps de travail allongé en coupe mécanique : la chute de production va s'accompagner d'un coût supérieur de la récolte.



Effet caractéristique du cyclone intense : des cannes cassées net

À Beauséjour, des planteurs mobilisés pour rebondir

Jean-Cédric Lebihan produisait 1 200 à 1 300 tonnes sur 12 ha, dont 7,5 ha plantés en R585 et 4,5 ha en R579. Son tonnage était tombé à 902 tonnes en 2024 à la suite des effets du cyclone Belal. Il s'attend à produire encore moins cette année. Cependant, la meilleure tenue de R585 face à la violence de Garance le fait réfléchir à présent à remplacer R579 par cette variété ou par R589, cannes plus résistantes. Jean-Cédric Lebihan a repris les travaux agricoles : il fertilise et désherbe à l'aide d'un micro-tracteur, aidé par son père muni d'un appareil à dos. « *Il faut continuer le travail. Des cannes couchées se sont relevées. Si la pluie est au rendez-vous dans les mois qui viennent, on fera peut-être mieux qu'on pensait.* »



Jean-Cédric Lebihan fertilise et désherbe à l'aide d'un micro-tracteur



Canne cassée au niveau du chou



Les mauvaises herbes envahissent les sols nus



Dépôts de terre, entraînée par le ruissellement

Cultivant 11 ha en cannes, Johan Barbe exploite deux parcelles : l'une de 4 ha plantée en R579 à Beauséjour et la seconde dans les hauts de Sainte-Marie. Ses dégâts sont concentrés dans les bas : cannes cassées et sol raviné. Mais le résultat de cette année ne sera pas dû qu'à Garance, pour Johan Barbe : « *La canne ne poussait pas comme elle aurait dû avant même le cyclone.* » Il compte replanter la partie la plus abîmée de sa parcelle en R589.



Johan Barbe va changer de variété sur les parties les plus touchées de sa parcelle

« *On était en train de finir le désherbage de post-levée. On est obligé de tout refaire* », témoigne Fred Naze, à Beauséjour toujours. Fred Naze est à la tête d'une exploitation de près de 15 ha ,dont le tonnage est tombé de 1800 à 694 tonnes en deux ans. « *À cause de la sécheresse, de Belal, du manque de main d'œuvre, de l'enherbement non traité à temps, du retard dans les travaux agricoles* », explique-t-il. Fred Naze préside aussi le GIEE associant les planteurs de la zone pour le bétonnage des chemins de cannes. Un travail débuté l'année dernière, avec une aide départementale : Belal avait emporté les chemins. Sans les travaux déjà accomplis, Garance aurait fait de même : l'accès aux champs ravagés aurait été plus difficile voire impossible dans certains endroits. »



Canne sectionnée net, avec départ d'un aileron pauvre en sucre



Fred Naze, planteur à Sainte-Marie



De nombreux chemins seront à réhabiliter

À Sainte-Suzanne, le retour au champ après le choc

En débordant, la Petite rivière Saint-Jean est entrée dans les parcelles et a raviné profondément les champs. L'eau toujours présente empêche tout travail d'entretien jusqu'à la coupe. Les bambous arrachés par le vent et des débris végétaux de toutes sortes emportés par l'eau , sont entrés et se sont accumulés en bordure des parcelles. Dans les bas de Commune Ango, Jeannick Boyer avait un rendement de 130 t/ha. Il espère atteindre 60 à 70 t/ha cette année, si le climat est favorable avec des pluies pour arroser. Mais, dans le cas où l'alizé d'avril-mai assècherait l'air et les sols, il n'attendra pas plus de 40 à 50 t/ha.

« *On travaille sans savoir où l'on va* », résume Jeannick Boyer. Les ravages de l'eau et du vent dans sa parcelle des bas, une grande partie de ses cannes cassées (R579) dans sa parcelle plus haute (200 m d'altitude) : après avoir vu les dégâts, un profond découragement l'a saisi. Il n'est pas retourné dans ses champs pendant un mois. « *C'était difficile pour moi de revenir après ce que j'avais vu. Mais il ne faut pas se décourager, il faut au contraire repartir. Certains ne font rien, ils sont abattus. Ce cyclone nous a fait vraiment beaucoup de mal.* »





Jeannick Boyer constate les dégâts causés par l'envahissement de débris de bambous et d'arbres divers arrachés par le vent





La culture est rendue inaccessible par l'inondation et l'encombrement végétal

À Bassin Bœuf, « une année difficile mais pas perdue »

L'exploitation (9 ha) de Yannis Thévenin se situe sur la route de Bassin Bœuf. Dans cette zone, à quelques 300 m d'altitude, les cannes (R570 principalement, mélangées à R579) sont toutes emmêlées, mais moins endommagées. Une partie seulement sont cassées. La partie qui venait d'être plantée (en janvier) n'a pas souffert. Ce qui fait dire à Yannis Thévenin qu'il s'agit d'une « *année difficile, mais pas perdue* ». Produisant 800 tonnes habituellement, il acte qu'il ne dépassera pas 500 tonnes cette année.



Yannis Thévenin devant ses cannes emmêlées

Nord-Est : vents ravageurs à Bras-Panon, moins destructeurs à Saint-André

La longue sécheresse des dernières années avait fragilisé les cannes avant le passage de Garance. C'est l'opinion des planteurs de la plaine de Bras-Panon au vu des dégâts causés par le vent. Moins de cannes cassées et plus de cannes couchées sont observées à Saint-André. Mais plus d'un mois et demi après son passage, on voit que Garance n'a pas seulement fait mal aux cannes, mais au moral de nombreux planteurs.

Les bas de Bras Panon ont été fortement affectées. Dans de nombreuses parcelles, les cannes sont cassées dans leur grande majorité, à l'exception de celles qui venaient d'être plantées. Si beaucoup de planteurs tentent de profiter du redémarrage de certaines cannes, d'autres laissent leurs champs en l'état jusqu'à la coupe et se projettent sur la campagne 2026 pour rebondir. À Saint-André, le constat des dégâts est plus mesuré. Certaines zones sont plus affectées que d'autres. À Ravine Creuse, par exemple, les cannes sont en grande majorité cassées. Mais plus haut, les cannes sont couchées mais préservées et la récolte mécanique sera possible.

À Bras-Panon, Fabrice Seusse a pris son courage à deux mains et prend le temps de désherber méthodiquement sa parcelle. Après un coup au moral, il a repris le dessus : Garance a détruit des plantations sur des terrains qu'il avait laissés en jachère pendant un à deux ans pour les rendre plus productifs. Les cannes R582 qu'il avait plantées fin octobre, qui montaient jusqu'à plus de deux mètres avant Garance, ont été quasiment toutes brisées. Seuls les deux hectares des plantations les plus récentes ont été épargnées. Fabrice Seusse prévoit de les récolter fin octobre 2025 pour donner autant de temps de croissance possible à ces cannes meurtries. Sur un rendement habituel de 120 à 140 t/ha, il attend moins de 80 t/ha cette année. Plus en altitude, sa parcelle de Cambourg, quelques 7 ha, plantée en R 570, a moins souffert et repart.



Fabrice Seusse montre la hauteur qu'avaient ses cannes avant Garance



La lutte contre les lianes, une priorité.



Dans les parcelles épargnées, les cannes se redressent

À Champ Borne, la désolation

Iréné Valiamee exploite 4,56 ha en zone irriguée. Devant le spectacle de ce qui reste de ses cannes (R 579 principalement), il se demande comment il va récolter. « *Ce sera trop petit pour être attrapé par un grapin.* » Dans ce périmètre irrigué, Iréné Valiamee produisait plus de 100 t/ha. Belal, puis un feu criminel, lui avaient déjà fait perdre 30 % de sa production l'année dernière. Toutefois, les dégâts causés par Garance ne l'ont pas dissuadé de venir tous les jours dans son champ pour l'entretenir, comme il l'a toujours fait. Le planteur fait tout lui-même, à la main. Aussi, pour la récolte, il prévoit de commencer dès l'ouverture de la campagne. « Je n'ai pas le choix. Si j'attends et ne le fais pas, je serai débordé pour tous les travaux d'entretien de la parcelle. » Travaux d'entretien et de plantation : la partie de son champ planté en R 589 étant celle qui a le moins souffert, il prévoit de remplacer ses plants les plus dégradés par R 589.



Iréné Valliamee dans son champ dévasté



Moignons de cannes



Champ quasi pelé

« Il y a eu moins de dégâts sur les nouvelles variétés, mais il faudra voir au tonnage si c'est vraiment un avantage par rapport à R 579 », observe également Brian Aroumougom devant les 2 ha qu'il exploite à Champ Borne, mais hors irrigation. Essayant plusieurs variétés (R 584, R 587, R 570, R 579), il a pu constater leurs différents comportements face aux vents violents. R 579 et R 587 (variété qui n'est plus distribuée) se sont révélées les plus fragiles.



Brian Aroumougom s'interroge sur la coupe



Terrain envahi de pierres charriées par les eaux

« *Je commence dans le dur* »

« *Mais je crois en la filière canne* », déclare Evelyne Payet, jeune agricultrice qui vivait sa première campagne cette année. Dix hectares à Bras des Chevrettes, plantés en R 585, une variété choisie parce « *qu'elle pousse vite et ne fait pas trop de paille* ». Ici, le cyclone a surtout fait plier les cannes, qui sont reparties. Pour autre atout, Evelyne Payet a l'habitude d'avoir un terrain très bien entretenu, débarrassé notamment des fataques. Toujours couvert par les cannes, il n'a pas été reconquis par les mauvaises herbes. Sur un rendement attendu de 130 t/ha, elle évalue sa perte à 30 à 40 %.



Les cannes couchées mais pas cassées pourront être récoltées



Jeune agricultrice, Evelyne Payet vient de reprendre un terrain familial



Les champs repartent en croissance, mais cachent un fort taux de cannes abîmées

Est : le courage face à l'adversité

Chez les planteurs de l'Est les plus durement touchés par Garance s'est installée la certitude que ce cyclone ne ressemblait à aucun autre. « *On n'a jamais vu ça* » : l'expression revient souvent, installant derrière elle un sentiment d'inquiétude sur l'avenir.

Saint-Benoît et Sainte-Rose, Garance laisse un goût amer avec la prise de conscience qu'une campagne entière, une année de travail, peut être perdu du jour au lendemain. Des cultures dévastées dans les bas, des dommages plus ou moins graves, moins importants en altitude : une vue d'ensemble donne une destruction à quasi 100 % des cannes R579, à 50 % des cannes R570, une meilleure résistance de la nouvelle variété R590.



Les planteurs estiment leur perte de production à 90 %

Broyer ou récolter : la question en suspens

Henri et Romain Payet ont repris la lutte contre les lianes qui ont envahi leur exploitation dévastée de 14 ha, située dans les bas de Sainte-Anne. « *Idéalement, broyer, c'est ce qu'il faudrait faire pour préparer la campagne suivante. Car qu'est-ce qu'on va couper ? Des déchets verts !* » En temps normal, le rendement de l'exploitation (en R579) atteignait 120-130 tonnes à l'hectare. Les planteurs estiment la perte de production à 90 %. « *Quel intérêt de récolter ces 10 % avec le coût que ça va représenter ?* » Beaucoup de questions se bousculent. « *On manque de conseil, d'information, d'un feu vert pour savoir ce qu'on doit faire* », regrettent-ils.



Henri et Romain Payet, agriculteurs à Sainte-Anne

Tenir jusqu'à la retraite

Chez Moïse Clain, qui exploite 5 ha, chemin Piton Armand, dans les hauts de Sainte-Anne, les dégats n'ont pas été causés uniquement par le vent. Moïse Clain, demeurant à Saint-André, s'était aménagé une petite habitation sur son terrain. Celle-ci a été pulvérisée. Les débris, les tôles en particulier, éparpillées par le vent, ont aggravé les dommages causés aux cannes (R570). « *Il y a deux ans, j'ai produit 302 tonnes ; avec Belal, 200 tonnes. Cette année je pense faire 180 tonnes.* » Le découragement n'est pas loin, et c'est à sa retraite prochaine que pense aussi, désormais, Moïse Clain.



Moïse Clain et son épouse ont vu le travail d'une année réduit à néant

La crainte d'un autre cyclone

Certains des vents parmi les plus violents de Garance ont balayé la côte sainte-rosienne. Les parcelles les plus proches du littoral ont été les plus abîmées. À Sainte-Rose comme ailleurs, R579 a le plus souffert. Au point que Jean Stéphane Siranin Covindin a décidé de remplacer cette variété sur toute son exploitation, soit 60 % de sa surface de 8 ha à replanter. « *Je vais complètement l'enlever. Si un autre cyclone, ausssi violent, survient, on aura le même résultat avec R579 : ce sera catastrophique.* » À mesure qu'il avance dans l'entretien de ses parcelles, Jean Stéphane Siranin Covindin évalue mieux sa perte : il l'a fixe aujourd'hui à 50 %, la perte principale étant concentrée sur sa parcelle de l'Anse Cascades, dont toutes les cannes ont été cassées.







Jean Stéphane Siramin Covindin va replanter 60 % de sa parcelle de l'Anse des Cascades

Comme pour l'ensemble de l'île, au final, les pertes ne seront connues qu'à la fin de la récolte. Pour la zone Est, celles-ci s'annoncent vraisemblablement très élevées avec des cannes cassées, couchées, étêtées, ou présentant des « ailerons ». Et c'est pourtant en même temps qu'il faudra commencer à préparer la campagne 2026...

Ouest : des dégâts surtout dus à l'eau

La région Ouest a été relativement épargnée par les vents de Garance, même si de la casse s'est produite dans des champs des Bas. Dans les Hauts, d'importants ravinements ont été constatés sur certaines exploitations.

La trajectoire incurvée de Garance, entre Sainte-Suzanne et Etang-Salé, a évité à la région Ouest de subir les vents les plus violents. Ils ont tout de même fait des dégâts, par place, dans les Bas. Jean-Paul Pajaniaye en témoigne en montrant des choux cassés en nombre sur une parcelle de 2,4 hectares, en contrebas du Portail à Saint-Leu. Elle avait été plantée l'année dernière, en majorité en R589, la coupe est prévue en juillet. « *Il est difficile d'estimer la perte, dit le planteur. Des cannes sont cassées ici et là, d'autres ont versées, des souches ont été arrachées. A certains endroits des bourgeons lèvent, mais ces tiges ne feront pas de sucre* ». « *Dans les Hauts de Saint-Leu, ce sont surtout les chemins d'exploitation qui ont souffert des avalasses* », indique Stéphane Moutama, technicien d'expérimentation à eRcane.

« *Là-haut, en 2018 Fakir avait raviné notre champ. On a ensuite fait des andains et des enrochements, ils ont tenu* », poursuit Jean-Paul Pajaniaye qui attire l'attention sur le risque de prolifération des rats dans les parcelles où la canne est couchée et estime qu'une aide au raticide serait la bienvenue.



À Bras-Canot, chez Walter Ivara, l'eau a dévasté une jeune plantation et profondément entaillé la parcelle



Jean-Paul Pajaniaye devant des cannes cassées à Portail, Saint-Leu

Dans les Hauts de Saint-Paul, à Bras-Canot, les cannes ont dans l'ensemble bien résisté à Garance mais Walter Ivara n'a pas eu de chance. A 850 m d'altitude, sans irrigation, le planteur atteint des rendements de 100 tonnes à l'hectare, en privilégiant les nouvelles variétés adaptées à sa zone : R586 et R588. « *Il y a eu de la verse dans mes parcelles, mais sur l'une d'elle que je venais de planter en décembre, la couche superficielle du sol a été emportée,* déplore-t-il. *Il va être impossible de rattraper la récolte d'autant qu'ici il ne pleut plus à partir du mois du mois de mai, jusqu'en novembre. J'ai investi 10 000 euros dans les engrais, 3 000 euros d'écume, environ 1 000 euros de Bétel, tout est à refaire* ». L'eau du cyclone a dévalé pour aller se jeter dans la ravine Saint-Gilles, toute proche. Par endroit, elle a mis à nu la roche et creusé de profonds sillons.

À quelques kilomètres de là, la large entaille formée par la pluie diluvienne dans une parcelle d'Aniel Orus, à Bellemène-Canot, est encore plus spectaculaire. C'est littéralement une nouvelle ravine qui s'est créée pendant Garance. La terre a été emportée sur plus d'un mètre de profondeur, mettant la roche volcanique à nu. Un peu plus bas, l'eau a poursuivi sa course dans les cannes, creusant des failles peu visibles du bord des parcelles et que les planteurs découvrent progressivement.





Chez Aniel Orus, à Bellemène-Canot, un ravinement spectaculaire

Sud : des pertes très localisées

Garance a peu impacté la région Sud. Ses rafales et ses pluies ont tout de même cassé, couché des cannes et même noyé des champs, de manière très localisée. Ses effets s'ajoutent à ceux de la sécheresse et la production de l'usine du Gol devrait encore baisser cette année.

Les conséquences du passage du cyclone Garance dans le Sud de La Réunion devraient être similaires à celles d'une tempête tropicale classique, avec des pertes de production estimées à 15% à 20%. Globalement, le Sud a été épargné par les vents les plus violents. Néanmoins, des parcelles ont été plus touchées que d'autres.

Un peu plus d'un mois après le passage du « coup de vent », Nicolas Hoareau tentait d'estimer ses pertes, dans ses parcelles réparties entre les Hauts de Saint-Joseph et de Saint-Philippe, où beaucoup de chemins d'exploitation ont souffert. « *L'année dernière, à cause du manque d'eau, les cannes ont quasiment séché debout*, résume-t-il. *Sur mes 16 hectares, j'ai récolté 850 tonnes, au lieu de 1 400 habituellement,* résume-t-il. *Cette année, selon mon père, Garance a été presqu'aussi fort que Firinga en 1989. Le cyclone a cassé beaucoup de têtes et je risque de couper 700 tonnes seulement* ». La récolte à la coupeuse péï s'annonce compliquée pour Nicolas Hoareau, qui s'interroge déjà de la manière dont les cannes cassées vont être accueillies à la balance.

Positif, il se projette déjà en 2026, en espérant retrouver un rendement d'au moins 80 tonnes à l'hectare, même si la coupe mécanique en cannes longues lui fait perdre quelques points de richesse.

Au Tampon, à 650 m d'altitude, Dany Grondin fait la comparaison entre Belal et Garance. « *Belal avait fait beaucoup de casse,* dit-il. *Sur certaines souches, la moitié des tiges étaient à jeter. J'ai perdu 55 tonnes de production sur mes 4,1 hectares. Garance a amené un peu de pluie et un peu de vent, qui a tout de même cassé jusqu'à 30 des tiges dans certains parcelles. Les ravines n'ont pas vraiment coulé, ici en haut. Mais en tonnage, je ne vais pas faire mieux qu'en 2024* ». En cause : la sécheresse. Dans ces Hauts non irrigués de Bras-Creux, « *il n'a quasiment pas plu entre les deux cyclones* ». Puis Garance a eu un autre effet négatif, à certains endroits : la casse a éclairci les parcelles et favorisé la reprise des mauvaises herbes. Dany Grondin, qui coupe à la main, s'apprête à faire comme l'an passé pour préserver sa richesse : laisser au champ les cannes qui ont été cassées et ont repoussé sans fabriquer de sucre.

Un peu plus haut sur les pentes du Tampon, à Terrain-Fleury, Georges Bazin a surtout constaté des dégâts sur des cannes déjà hautes, qui avaient été coupées au début de la campagne précédente. « *Les têtes ont surtout cassé en bordure de parcelles*, détaille-t-il. *J'avais eu moins de casse pendant Belal. Etant donné que je récolte à la coupeuse péï, je vais être obligé de tout amener à l'usine…* »

Son exploitation de 11,5 hectares est répartie en plusieurs parcelles, à des altitudes différentes de Terrain-Fleury. Georges Bazin estime qu'il ne pourra pas livrer plus de 750 tonnes cette année, comme en 2024. Pour mieux résister aux coups du sort climatiques, il veille à diversifier ses variétés. « *La R573 tient debout, R586 est intéressante en rendement mais elle est un peu plus fragile* ».

« *Dans le Sud, la sécheresse a entraîné un retard dans la croissance des cannes qui n'est pas récupérable,* résume Romain Vaïtilingom, technicien de transfert chez eRcane. *Les pluies du mois de mars n'ont pas suffi.* »



Nicolas Hoareau, planteur à Saint-Philippe



Les cannes du Grand Sud ont surtout souffert de la sécheresse



Un peu de casse chez Dany Grondin, à Bras-Creux (Le Tampon, 12e km)

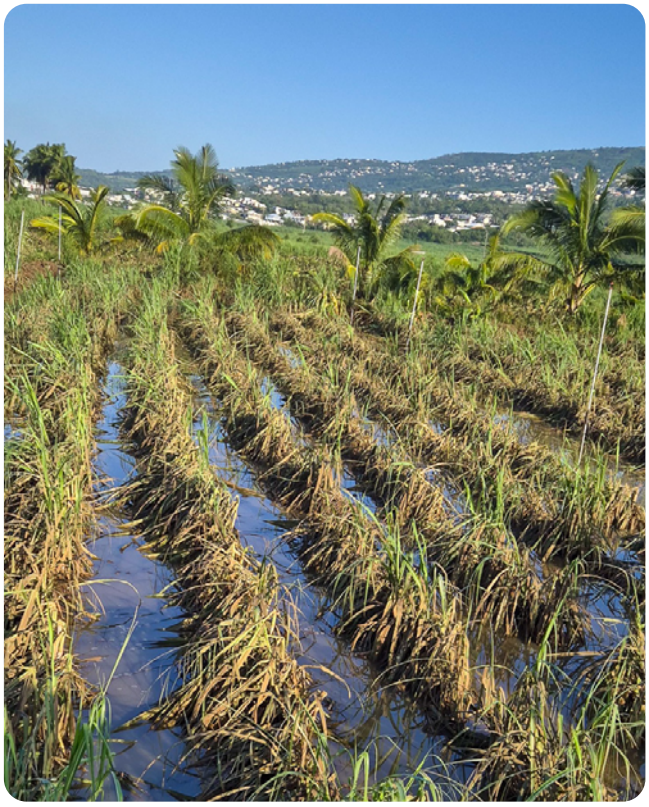


Georges Bazin, planteur à Terrain-Fleury (Le Tampon) et Romain Vaïtilingom, technicien eRcane

Cannes inondées dans la plaine du Gol

« *D'abord, le vent a cassé, puis l'eau a tout recouvert* », résume Kévin Lallemand. Les pluies cycloniques générées par Garance ont entraîné une conséquence fâcheuse dans la plaine du Gol, entre Etang-Salé et Saint-Louis, où le jeune planteur cultive une parcelle de 2,3 hectares avec son père, Jean-Marie. Le 28 février, l'eau qui dévalait les pentes a commencé à s'accumuler dans cette zone plane traversée par la route qui relie le centre d'Etang-Salé au Gol et la ravine Deschenez. Les voies d'évacuation des eaux pluviales vers l'aval sont, de toute évidence, sous-dimensionnées et l'inondation a commencé. Après le passage du cyclone, les cannes baignaient dans 80 cm d'eau sur la moitié de la parcelle. Elles sont restées plusieurs semaines dans cette situation de quasi-asphyxie, d'autant que plusieurs fortes pluies se sont produites en mars après Garance. La partie la plus inondée avait été replantée en octobre. « *En 2023, on avait récolté 250 tonnes*, calcule Kévin Lallemand. *L'année dernière, après Belal où le champ avait déjà été inondé, avant l'arrivée de la sécheresse, notre tonnage était tombé à 150 tonnes. Cette année, on ne sait pas…* ».

Deux mois après Garance, le sol était encore bien trop imbibé pour faire entrer une machine sur la parcelle, irriguée en aspersion mais qui avait alors surtout besoin de soleil pour sécher !



Les cannes sont restées dans l'eau pendant de nombreux jours après le passage du cyclone



Un mois après le passage de Garance, le champ de Kévin Lallemand n'avait toujours pas séché

Les sucreries lourdement impactées par les conséquences du cyclone Garance

Au-delà des impacts visibles dans les champs, le cyclone Garance va également avoir des conséquences dramatiques pour les sucreries qui sont déjà confrontées à un effondrement du prix du sucre sur le marché européen (voir ci-contre).

Les sucreries vont directement subir l'écroulement du tonnage de sucre lié à celui du tonnage de canne, ce qui va laminer leurs recettes alors que leurs dépenses, essentiellement constituées de frais fixes, ne vont pas pouvoir être comprimées.

Au-delà de la perte de tonnage, la dégradation de la qualité de la matière première provoquée par le cyclone, va entraîner des pertes supplémentaires considérables.

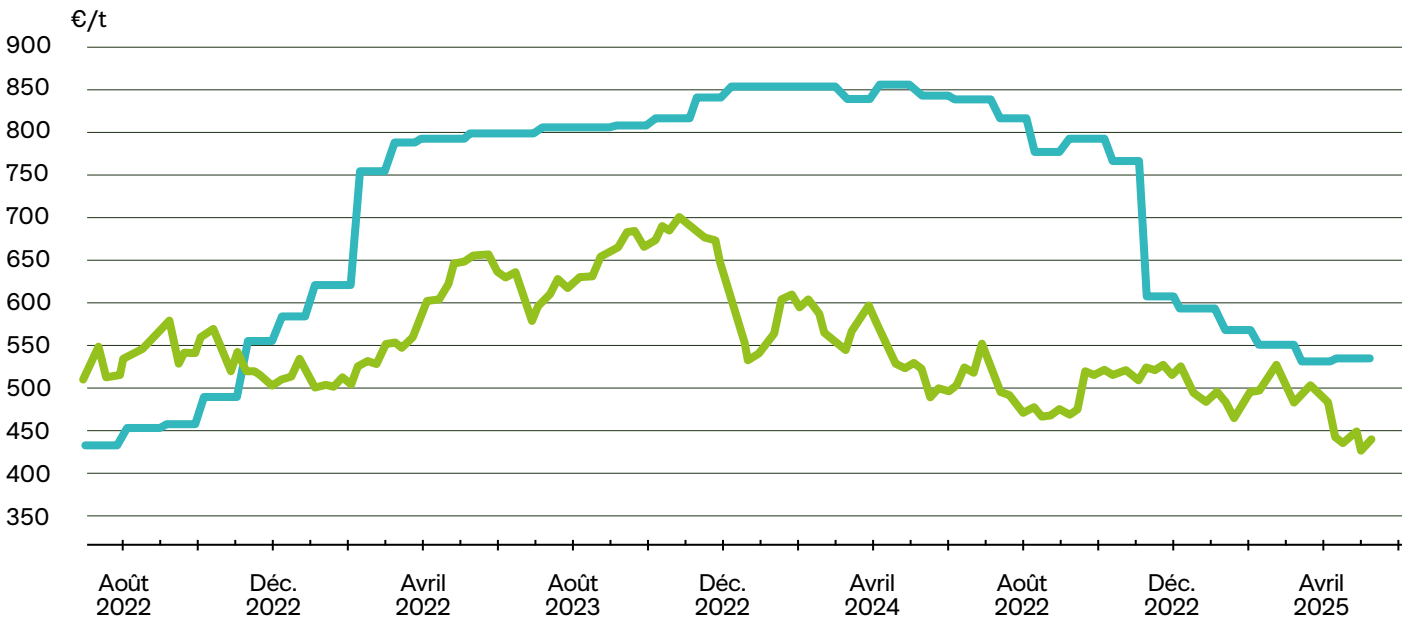
D'une part l'accroissement de la quantité de non-cannes dans les livraisons va se traduire par une augmentation de la matière sèche à transporter, ce qui signifie pour l'industriel une augmentation des frais logistiques rapportés à la tonne de sucre (centres de réception et acheminent des cannes). À l'usine, l'augmentation inédite de la quantité de matière sèche à traiter va mécaniquement engendrer une augmentation des coûts énergétiques et des frais d'entretien des ateliers de préparation de la canne et d'extraction du jus.

D'autre part, la dégradation exceptionnelle de la richesse des cannes, va générer une détérioration encore jamais rencontrée de la pureté des jus. Il devrait s'ensuivre une forte diminution du ratio de production de sucres de spécialités qui offrent une meilleure valorisation que les sucres bruts.

Dans le cas des cannes les plus abîmées, qui ont été cassées dans les champs, elles sont tellement dégradées que la sucrerie sera vraisemblablement dans l'incapacité de procéder à l'opération de cristallisation. La seule possibilité qui lui restera sera alors de produire de la mélasse résiduelle dont le prix de vente est insuffisant pour couvrir le prix d'achat de la canne, les coûts logistiques et les frais de fonctionnement de la sucrerie.



Cours du sucre mondial et européen (en €/t)



Sucre sur le marché mondial (FOB, source : ICE)

Sucre sur le marché européen (Sortie usine, source : CEE)

Rouille orangée, système racinaire de la canne, barquettes en bagasse : la connaissance progresse

Trois thèses soutenues récemment par des jeunes ingénieurs accueillis à eRcane ont permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur des sujets variés.

Jordan Dijoux vient de consacrer quatre années de recherches à la rouille orangée. Jeune ingénieur agronome, il a partagé son temps entre eRcane et Montpellier (au Cirad) pour étudier les facteurs de résistance de la canne à cette maladie identifiée pour la première fois en juillet 2018 à La Réunion et a pu identifier des gènes de résistance. « *Il s'agit d'une avancée majeure* », souligne Jean-Yves Hoarau, chercheur à eRcane, qui a encadré la thèse. Ses travaux contribueront à sélectionner des cannes plus résistantes à cette maladie qui touche un nombre grandissant de pays producteurs de cannes. Outre la mise en évidence des régions génomiques associées à la résistance, Jordan Dijoux a fait des estimations sur les pertes de rendement provoquées par la rouille orangée. Elles sont très dépendantes des paramètres climatiques et très variables selon les zones. Dans les secteurs les plus humides de l'Est de l'île, jusqu'à 25% de pertes ont été mesurés sur les variétés sensibles.

En décembre dernier, Jordan Dijoux a été recruté comme sélectionneur à eRcane. « *Je continue à travailler sur l'effet des gènes de résistance à la rouille orangée*, annonce-t-il. *Nous avons mis en place une pépinière avec des croisements entre variétés sensibles et variétés résistantes.* »

LE COMPORTEMENT DES RACINES À LA LOUPE

Au cours de ses études à l'école d'agronomie de Montpellier, Léa Chevalier s'était intéressée au système racinaire de la canne à sucre. En 2022, elle a commencé une thèse pour étudier l'effet de la réduction des intrants de synthèse (engrais et herbicides) sur le développement du système racinaire de la canne à sucre à La Réunion, sur le stockage de carbone dans le sol et sur l'efficience d'utilisation de l'azote par la plante. Embauchée par eRcane, encadrée par Mathias Christina et Antoine Versini, du Cirad, elle a réalisé des observations souterraines, avec une tarière ou en creusant des fosses, sur trois sites d'expérimentation du Cirad et d'eRcane et chez une dizaine de planteurs. Comment se comporte le système racinaire quand on apporte moins de fertilisation azotée et moins d'herbicide, quand on introduit une plante de service dans la parcelle de canne, quand on contrôle faiblement ou pas du tout l'enherbement ?

« *Nous avons notamment découvert que la canne favorise son développement racinaire quand elle manque de nutriments, encore plus quand elle est concurrencée par des adventices*, explique Léa Chevalier. *Le but de ma thèse était de produire des données sur un sujet peu étudié jusqu'alors ; elles contribueront à apporter des conseils plus précis aux agriculteurs sur la bonne dose d'engrais* ».

BARQUETTES ALIMENTAIRES EN BAGASSE

Julie Cavailles a pour sa part travaillé sur une nouvelle technique de fabrication de barquettes alimentaires en bagasse, beaucoup moins polluante que le procédé utilisé dans certains pays, nécessitant beaucoup d'eau et de produits chimiques. Diplômée de l'école d'ingénieurs en matériaux de l'Institut National Polytechnique de Toulouse, elle a été accueilli au sein du laboratoire de chimie agro-industrielle de cet établissement et a effectué deux séjours à La Réunion pour mener ses recherches sur le fractionnement de la bagasse. « *Nous avons fabriqué des premiers prototypes de barquettes de 300 ml, avec un procédé d'extrusion qui utilise seulement l'eau présente dans la bagasse à sa sortie de l'usine* », explique-t-elle.

Elle a soutenu sa thèse, co-encadrée par Jenny Wu Tiu Yen, responsable du service Procédés et innovations industriels d'eRcane, le 18 mars dernier à Toulouse. Julie Cavailles poursuit aujourd'hui son projet dans le cadre d'un CDD de deux ans : « Il nous faut encore caractériser les matériaux pour s'assurer qu'ils sont compatibles avec un contact alimentaire, fabriquer des barquettes deux fois plus grandes puis réaliser des études environnementales et économiques pour estimer les coûts de production ».



La rouille orangée a été détectée en 2018 à La Réunion



Prototypes de barquettes en bagasse

Mathieu Méralikan succède à Jean-Yves Gonthier

Responsable agricole de Tereos à l'usine du Gol depuis 2010, Jean-Yves Gonthier a fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année 2024. Mathieu Méralikan lui succède, après un passage de relais de plusieurs mois.

Mathieu Méralikan, 41 ans, est le nouveau responsable agricole du bassin du Gol, qui couvre l'ouest et le sud de l'île. Il a intégré Tereos en juillet dernier et il a travaillé aux côtés de Jean-Yves Gonthier pendant toute la campagne 2024 pour s'imprégner de ses nouvelles fonctions.

Originaire de Saint-Leu, Mathieu Méralikan est un familier du monde agricole, pour avoir travaillé à la Chambre d'agriculture de 2013 à 2020. Il était alors conseiller en installation, responsable de la cellule d'accompagnement des agriculteurs porteurs de projet, notamment des planteurs de canne souhaitant s'installer ou agrandir leur exploitation.

Avant cette expérience, il a eu un parcours varié. Après un parcours en école d'ingénieurs agricoles à Rouen il a obtenu un diplôme d'études supérieures dans le domaine de l'aquaculture. Il part ensuite en Nouvelle-Calédonie où il est embauché par un groupe exploitant des fermes de crevettes. Son parcours dans l'aquaculture le conduit ensuite en Australie et au Mozambique. A La Réunion, il s'investit dans divers projets d'entreprises, s'investit dans l'insertion professionnelle et le réemploi avant d'être repéré par Tereos.

En prenant ses fonctions au Gol alors que la campagne démarrait, il a fait connaissance avec une de ses principales missions : la gestion du flux de cannes et l'interface entre les balances et l'usine, en relation avec les Pôles canne qui font des prévisions de tonnage en amont. « *Le responsable agricole co-préside également les Commissions Mixtes d'Usine*, ajoute-t-il, *et anime actuellement le plan de relance des tonnages, dont Tereos est l'acteur majeur* ».

Sous forme de préfinancements de subventions européennes, d'avances remboursables ou d'aides directes non remboursables, il comprend plusieurs volets : achats d'intrants, plantation, travaux d'entretien, irrigation, améliorations foncières, aide aux planteurs en difficulté, remontée des bas rendements, remise en culture des terres en friche. « *Nous coordonnons les équipes de terrain pour qu'elles fassent remonter leur expertise avant le montage des dossiers, ensuite présentés au comité technique de l'interprofession*, explique le responsable agricole du Gol. *Nous sommes notamment attentifs aux ces des planteurs en difficulté, qui découlent des événements climatiques de ces dernières années mais aussi d'accidents de parcours individuels dans la gestion des exploitations* ».

Mathieu Méralikan s'appuie sur une équipe d'une dizaine de personnes, responsables des Pôles canne et techniciens agricoles.

Du CTICS à Tereos

Jean-Yves Gonthier a commencé sa carrière en métropole, au Centre technique des fruits et légumes, après avoir décroché un diplôme d'études approfondies en physiologie végétale. Il rentre à La Réunion en 1987 pour intégrer le CTICS, alors dirigé par Guy Signon. En 2003, il est recruté par la sucrerie de Bois-Rouge, dont Union SDA venait de devenir l'actionnaire majoritaire. Il prend en charge le développement agricole et les relations avec les planteurs, d'abord seul, ensuite aux côtés de Marc Thiéry. En 2010, USDA devenue Tereos rachète la sucrerie du Gol au groupe Quartier Français, Jean-Yves Gonthier rejoint le Sud où il œuvre à l'amélioration de la logistique de la livraison des cannes à la sucrerie et aux bonnes relations entre représentants planteurs et industriels au sein des trois commissions mixtes d'usine qu'il préside (Le Gol, Grands-Bois et Savanna). À l'heure de la retraite, il jette un regard avisé sur la filière qu'il connaît si bien. « *Elle est à un point bas après avoir enchainé plusieurs mauvaises campagnes successives. Planteurs et industriels ont su jusqu'à présent affronter les tempêtes. Même si les défis sont nombreux, ils possèdent les atouts pour y faire face* ».



Mathieu Méralikan et Jean-Yves Gonthier

Variétés préconisées et déconseillées à La Réunion

ZONE D'ALTITUDE NORD ET EST

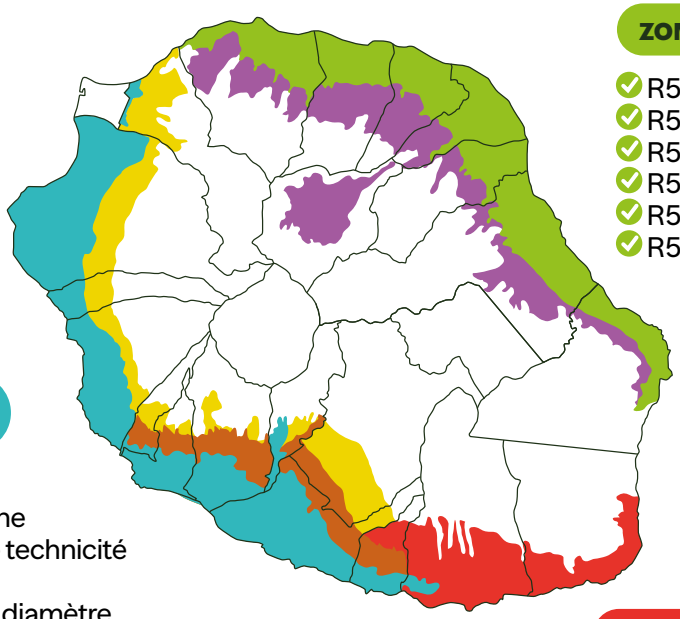
- ✓ R585 : sur les terrains difficiles
- ✓ R590 : vigoureuse, ne verse pas

- ✗ R573
- ✗ R581
- ✗ R584
- ✗ R587

ZONE SÈCHE D'ALTITUDE DE L'OUEST ET DU SUD

- ✓ R586 : très fort tonnage, bonne richesse
- ✓ R588 : très fort tonnage

- ✗ R570
- ✗ R575
- ✗ R579
- ✗ R582
- ✗ R584
- ✗ R585
- ✗ R587
- ✗ R590



ZONE LITTORALE NORD ET EST

- ✓ R570 : rustique
- ✓ R575 : début de campagne
- ✓ R579 : bon terrain, bonne technicité
- ✓ R582 : couvre vite
- ✓ R585 : sur les terrains difficiles
- ✓ R589 : bon tallage, bonne repousse

- ✗ R577
- ✗ R583
- ✗ R586
- ✗ R587
- ✗ R590**

ZONE IRRIGUÉE DE L'OUEST ET DU SUD

- ✓ R570 : rustique
- ✓ R575 : début de campagne
- ✓ R579 : bon terrain, bonne technicité
- ✓ R582 : couvre vite
- ✓ R584 : fort tonnage, gros diamètre

- ✗ R577
- ✗ R583
- ✗ R585
- ✗ R586*
- ✗ R587
- ✗ R590

GRAND SUD

ZONES FAVORABLES :

- ✓ R575 : début de campagne
- ✓ R579 : bon terrain, bonne technicité
- ✓ R582 : couvre vite

ZONES DIFFICILES :

- ✓ R570 : rustique
- ✓ R585 : terrains difficiles ou d'altitude

- ✗ R587
- ✗ R590

ZONE DE MOYENNE ALTITUDE DU SUD-OUEST

- ✓ R570 : rustique
- ✓ R577 : bonne richesse
- ✓ R581 : rustique, tolérante à la sécheresse
- ✓ R586 : fort tonnage

- ✗ R587
- ✗ R590

LÉGENDE

✓ variétés conseillées ✗ variétés déconseillées

* : seulement déconseillée pour la zone 0-300m

** : non-déconseillée pour Sainte-Rose et Saint-Benoît au Sud de la rivière des Marsouins